Burundi : libération provisoire de Maître François Nyamoya

@rib News, 15/10/2010 â€“ Source XinhuaFranÃ§ois Nyamoya, un avocat du barreau burundais et en mÃªme temps porte-parole du parti Mouvement pour la SolidaritÃ© et le DÃ©veloppement (Msd) a Ã©tÃ© mis en libertÃ© provisoire dans lâ€™aprÃ de ce jeudi aprÃ¨s avoir passÃ© plus de deux semaines Ã la prison centrale de Mpimba, la plus grande maison dâ€™arrestatio du Burundi en mairie de Bujumbura.Me FranÃ§ois Nyamoya avait fait sa derniÃ¨re comparution ce lundi 11 octobre devant le procureur en mairie de Bujumbura et lâ€™affaire avait Ã©tÃ© mise en dÃ©libÃ©rÃ© pour savoir sâ€™il fallait quâ€™ comparaÃ®tre toujours de Mpimba ou de chez lui.
Son avocat, Me GÃ©rard Havyarimana, sâ€™est dit satisfait de cette dÃ©cision et en a profitÃ© pour appeler les juges Ã bon li loi.Sa libÃ©ration provisoire a Ã©tÃ© lâ€™Å“uvre non seulement de la bonne lecture de la loi comme le dit son avocat, mais aus des barreaux du Burundi, de la Belgique, de la France, de lâ€™Union EuropÃ©enne, des Organisations de la SociÃ©tÃ© Civile Burundaise et de biens dâ€™autres.Me FranÃ§ois Nyamoya avait Ã©tÃ© incarcÃ©rÃ© sur plainte du GÃ©nÃ©ral Major Adolph Nshimirimana, lâ€™Administrateur GÃ©nÃ©ral du Service National des Renseignements qui lâ€™avait accusÃ© dâ€™avoir ter propos injurieux Ã son endroit lors dâ€™une Ã©mission publique sur une radio locale, chose que le concernÃ© a toujours niÃ©